



5927 rue Boyer  
Montréal (Québec) H2S 2H8  
Tél.: 514 596-4650

**SÉANCE ORDINAIRE**  
Conseil d'établissement – École Le Vitrail  
28 janvier 2026 et 18h

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'École Le Vitrail, tenue le 28 janvier 2026 à 18h au 5927 rue Boyer, à Montréal.

**Présents:**

Guillaume Andriot (parent primaire)  
Ulrich Habay (parent secondaire)  
Charlotte Ménard (parent primaire)  
Jeanne Arles Gingras (élève secondaire)  
Joëlle Dupont (enseignante secondaire)  
Stéphanie Cormier (éducatrice spécialisée)  
Isabelle Nadeau (enseignante secondaire)  
Clara Dubuc (élève secondaire)  
Marianne Dubuc (parent secondaire)  
Layla Mcleod (parent primaire)  
Mariève Robitaille (parent primaire)  
Philippe Savard (enseignant secondaire)  
Émilie Morel (élève secondaire)  
François-Xavier Tremblay (parent primaire)

Formant quorum sous la présidence de Guillaume Andriot,

**ASSISTENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE :**

Guylaine Vallée – Direction (interim)  
Thierry Giroux - Nouvelle direction à compter du 9 février

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM**

La présidence, Guillaume Andriot déclare la séance ouverte. Il est 18h05.

Initiales de la Présidence

GA

Initiales de la Direction

## 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

### Résolution – Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT que les membres du conseil d'établissement ont reçu l'ordre du jour proposé pour la séance du 28 janvier 2026;

CONSIDÉRANT que les membres présents ont eu l'occasion d'en prendre connaissance et de proposer, s'il y a lieu, des ajouts ou modifications ;

IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du jour de la séance du 28 janvier 2026 soit adopté tel que modifié.

Proposée par : Charlotte M.

Appuyée par : Mariève R.

Adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour adopté se lit comme suit:

### **ORDRE DU JOUR:**

1. Présence et vérification du quorum par la direction
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 2 décembre 2025
4. Correspondance et période réservée au public
5. Rapport du conseil des élèves
6. Rapport des comités
  - a. Comité coéducation
  - b. Comité accueil
  - c. Comité bibliothèque
  - d. Comité Vitrail Hebdo
  - e. Comité de parents du CSSDM
7. Points d'information
  - a. Vouvoiement (**modification, ce point d'information devient un point de DISCUSSION**)
  - b. Transition de l'environnement Google Cloud vers Microsoft 365
8. Rapport des groupes de travail
  - a. RÉPAQ
  - b. Fondation Le Vitrail / Levée de fonds

9. Rapport de la direction
  - a. Résolution : Journée blanche
  - b. Modification de l'horaire au préscolaire
10. Activités éducatives, culturelles ou sportives
11. Varia
12. Date de la prochaine rencontre et levée de la séance

### 3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 2 DÉCEMBRE 2025

#### **Résolution – Adoption du procès-verbal de la séance du 2 décembre 2025**

CONSIDÉRANT que les membres du conseil d'établissement ont reçu le procès-verbal de la séance tenue le 2 décembre 2025 ;

CONSIDÉRANT que les membres présents ont eu l'occasion d'en prendre connaissance et de formuler, s'il y a lieu, des corrections ;

- Précision au Point 4: Une autre communication d'un parent fait état de difficultés de communication avec les enseignantes *de la classe verte*.

IL EST RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance du 2 décembre 2025 soit adopté tel que modifié.

Proposée par : Joelle D.

Appuyée par : Ulrich H.

Adoptée à l'unanimité.

### 4. CORRESPONDANCE CE ET PÉRIODE RÉSERVÉE AU PUBLIC

Une alarme CODE ARGENT a été déclenchée aujourd'hui par erreur, et c'est la 3ème fois que ça se produit cette année. Étant donné que ce sont des épisodes qui peuvent être marquants pour les élèves. Comment peut-on adresser la situation?

Notons que la réaction du personnel et des élèves a été exemplaire.

L'école a toujours choisi de ne pas faire de pratique de code argent, justement pour ne pas traumatiser les élèves. Le problème est que les intercoms ont été installés de façon problématique. Nous ne pouvons les modifier nous-mêmes. Est-il possible de le désactiver?

Précision: l'alarme est-elle déclenchée par erreur dans les 3 cas suivants:

- 1) erreur secrétaire en remplacement qui a appuyé sur le mauvais bouton pour ouvrir la porte
- 2) bouton accroché par erreur (la personne voulait lever la table)
- 3) idem

Il est précisé que les intercoms ne peuvent pas être utilisés pour avertir que c'est une fausse alarme. Seuls les policiers peuvent régler la situation.

Conclusion: les ressources matérielles seront contactées pour faire les changements nécessaires afin que cette situation ne se reproduise plus.

## **5. RAPPORT DU CONSEIL DES ÉLÈVES**

AG des élèves à venir, les points suivants seront adressés:

- local de silence qui est utilisé de mauvaise façon
- compost: personne ne s'en charge
- micro-ondes: ménages de tutorat n'inclut pas le nettoyage des micro-ondes

## **6. RAPPORT DES COMITÉS ET GROUPES DE TRAVAIL**

### **a. COMITÉ COÉDUCATION**

zzzzzz (en dormance)

### **b. COMITÉ ACCUEIL**

Processus d'admission: le comité s'est réuni pour revoir le processus, et conclut qu'il couvre déjà tous les scénarios possibles. Le problème est plutôt que lors du dernier processus d'admission les procédures n'ont pas été respectées. Ces documents n'ont pas été transmis avec les changements de personnel (direction, secrétariat).

Le comité se charge de rédiger une méthodologie afin de s'assurer que le processus sera appliqué de façon cohérente et constante d'une année à l'autre.

Il est souligné que le travail accompli par le comité admission est considérable, et très apprécié.

Un cas de figure est présenté: Un élève du secondaire qui décide de changer d'école, et qui réalise par la suite qu'il souhaite revenir au Vitrail l'année suivante. Avec le processus actuel, cet élève devra refaire tout le processus d'admission, et n'aura pas de priorité sur un élève extérieur. Ceci est problématique, car nous encourageons nos élèves à se questionner, à essayer, à mieux se connaître comme apprenant. Limiter sa liberté d'essayer quelque chose de cohérent pour son éducation ne semble pas suivre les valeurs de notre école. *Il est donc souhaité qu'un élève dans cette situation conserve sa priorité dans le processus d'admission.*

**Proposition d'amendement:** accorder à un ancien élève qui a quitté volontairement l'établissement scolaire et qui souhaite y revenir d'être priorisé dans le processus d'admission. Proposé Joelle D., appuyé par Philippe S.

### c. COMITÉ BIBLIOTHÈQUE

Le système de prêt au secondaire est presque prêt!

Le comité continue la protection de matériel.

Élise Sainte-Marie, bibliothécaire du CSSDM a contacté la direction afin d'offrir ses services. Le comité la contactera afin de voir ce qu'elle pourrait apporter.

### d. COMITÉ VITRAIL HEBDO

Rien à signaler!

### e. COMITÉ DE PARENTS DU CSSDM

#### **Politique des contributions financières assumées par les parents des élèves**

Écoles délocalisées: pour les élèves qui allaient normalement dîner à la maison, cela entraîne des frais supplémentaires pour les familles. Une nouvelle règle sera mise en place à compter de l'an prochain: dans le cas d'une nouvelle délocalisation, il y aura remboursement des frais pour le service du dîner pour une période de 18 mois.

Le PTRDI pourrait être mieux utilisé pour gérer les délocalisations. Un comité s'est penché sur le partage d'information du PTRDI en lien avec les délocalisations principalement, mais avec les travaux majeurs aussi.

Les Conseils d'établissement souhaitent se positionner sur les **coups de budget imposés** par le gouvernement. Un gabarit de résolution sera proposé pour que les CE puissent adopter cette résolution et la transmettre au ministère. Cette résolution proposée par le Comité de parents nous sera transmise par François -Xavier, et le CE pourra le mettre à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

#### **Vouvoiement:**

Un délégué de l'école Élan a approché François-Xavier au sujet du vouvoiement au Vitrail, qui l'a avisé qu'il ne serait pas appliqué dans notre école. L'École Élan est du même avis. Ils rédigent une lettre afin d'en informer le ministère officiellement. L'intention est qu'il y ait une trace afin de réduire les chances de réprimande auprès des membres de l'équipe-école, et d'ainsi protéger le personnel enseignant dans le futur.

## 7. POINTS D'INFORMATION

### a. Vouvoiement

L'équipe-école est d'avis, à l'unanimité, que le respect ne s'impose pas par le vouvoiement, mais par une éducation au respect. Une résolution rédigée par l'école Atelier a été adaptée au Vitrail, et est partagée au CÉ:

**Résolution du Conseil d'établissement de l'École alternative Le Vitrail concernant le vouvoiement obligatoire à l'école**

**Considérant** que le Conseil d'établissement reconnaît l'importance de maintenir un climat scolaire empreint de respect et de civisme;

**Considérant** que l'approche pédagogique et relationnelle de l'École alternative Le Vitrail repose sur la proximité, la confiance et la réciprocité entre les élèves et le personnel enseignant, et que l'imposition du vouvoiement obligatoire est incompatible avec cette philosophie éducative;

**Considérant** que le respect réel ne peut se réduire à une formule linguistique et que l'éducation au respect doit privilégier les comportements, l'écoute et la reconnaissance mutuelle;

**Considérant** que la mesure ministérielle limite l'autonomie des établissements à adapter leurs pratiques éducatives en fonction de leur projet pédagogique;

Le Conseil d'établissement de l'École alternative Le Vitrail résout:

- 1. de soutenir pleinement l'équipe-école** dans son refus de se conformer à l'imposition du vouvoiement obligatoire, estimant que cette mesure ne favorise pas le respect ni le civisme au sein de l'école.
- 2. de réaffirmer l'engagement** de l'établissement envers un climat scolaire basé sur la confiance, la proximité, la coopération et le respect mutuel, valeurs qui guident notre projet éducatif.
- 3. de demander au ministère de l'Éducation** de reconnaître la diversité des approches pédagogiques et de permettre aux écoles de déterminer, selon leur philosophie et leur contexte, les modalités de communication entre élèves et personnel.

Philippe S. propose et Joelle D. appuie cette résolution. Adopté à l'unanimité.

**b. Transition de l'environnement Google Cloud vers Microsoft 365**

Le CSSDM impose à notre école l'utilisation de la suite Microsoft, plutôt que la suite Google. L'équipe-école a la ferme intention de s'opposer à une telle décision.

Depuis maintenant 10 ans, l'équipe-école bâtit une boîte à outils grâce à la suite Google. À l'époque, la suite Microsoft ne permettait pas de répondre aux besoins de notre école. Depuis, même si les choses ont évolué, Microsoft ne répond pas à tous nos besoins. De plus, recommencer un travail qui s'échelonne sur une durée de 10 ans représente des milliers d'heures de travail. Que ce soit dans nos bulletins, l'évolution de leurs apprentissages, ou les outils de suivi, tous peuvent intervenir dans ces documents (parents, élèves et enseignants). Ceci permet un suivi et un travail collaboratif qui répondent aux besoins de notre projet éducatif. Le niveau de satisfaction de la communauté est très élevé grâce à ces outils. L'équipe-école souhaite continuer de faire du développement pédagogique et d'innover, pas refaire un travail qui a déjà été fait.

Parmi les arguments du CS, on nomme l'enjeu de la sécurité des données. Pourtant, AUCUNE fuite des outils Google n'a été observée à notre école depuis qu'on a implanté ces outils. De plus, au moins 5 centres de services scolaires au Québec utilisent la suite Google.

On mentionne la Loi au Canada qui exige de stocker les données publiques sur un serveur *au Canada*. Pourtant Google et Microsoft sont soumis au Patriot Act qui permet au gouvernement américain d'avoir accès aux informations. Cet argument ne tient donc pas la route.

L'équipe-école se dit ouverte à écouter les exigences sur le plan de la sécurité des informations. Elle s'interroge toutefois sur la possibilité d'une entente commerciale avec Microsoft qui ferait pression sur le CS. Tous les élèves du Vitrail ont un compte Microsoft, ce qui ne met donc pas en danger l'entente commerciale avec cette compagnie.

Autre point important: avec la suite Google Education, nous sommes propriétaires de nos données.

Questions:

Y a-t-il plus d'enjeux de fuite de données avec Google ou Microsoft?

Pas à la connaissance de Philippe S. C'est en général l'erreur humaine qui permet les fuites de données.

Est-ce que le CSSDM force la migration, sans soutien ou mesure financière?

Même avec un soutien financier ou d'autres mesures: l'équipe-école n'a aucun intérêt à mettre leur tâche régulière de côté pour refaire un travail déjà fait. Ce serait une perte de temps précieux.

Une enseignante partage son expérience très négative sur Microsoft. Elle mentionne l'absence de convivialité, de facilité d'utilisation pour les élèves. L'enseignement du français exige l'utilisation de ressources informatiques, et Google Drive offre une interface beaucoup plus accessible pour les élèves ayant des défis d'apprentissage. Microsoft représente un frein pour les élèves les plus vulnérables. Sans compter le fait que les élèves sont habitués à l'interface Google et que cela leur causerait un préjudice.

On mentionne la possibilité que le CS ait une réticence à ce que les bulletins soient accessibles par tous les enseignants, sans les limiter à leur propre matière. Les parents présents mentionnent que notre projet éducatif fonctionne justement parce que les enseignants ont accès aux résultats des autres matières (tutorat). Sans cet accès, la formule de l'enseignant de mathématique qui est tuteur d'une quinzaine d'élèves et doit suivre leur évolution et leurs apprentissages *dans toutes les matières* ne pourrait faire son travail. Les parents proposent de soutenir l'équipe-école en signant une autorisation de partage des informations entre les enseignants.

Proposition de résolution:

**Résolution du Conseil d'établissement de l'École alternative Le Vitrail concernant la migration vers Office 360**

**Considérant** que le Conseil d'établissement reconnaît l'innovation pédagogique et l'engagement de l'équipe-école dans le développement d'outils adaptés aux besoins des élèves et du modèle pédagogique d'auto-formation assistée;

**Considérant** que le Bureau de la sécurité informatique estime qu'il y a des enjeux de sécurité des données gérées par l'équipe-école;

**Considérant** que les membres du personnel et les élèves ont accès aux outils Microsoft en plus des outils Google;

**Considérant** que l'autonomie professionnelle protégée par la convention collective des enseignant(e)s leur permet le choix de leurs outils et matériel pédagogique;

Le Conseil d'établissement de l'École alternative Le Vitrail résout:

1. **de soutenir pleinement l'équipe-école** dans le développement de ses outils pédagogiques et de l'infrastructure de déploiement.
2. **de réaffirmer l'engagement** de l'établissement envers la sécurité des données confidentielles de la communauté et invite ainsi le Bureau de la sécurité informatique à collaborer avec l'équipe-école afin d'améliorer la protection des données au sein de l'infrastructure Google.
3. **de demander au CSSDM** de soutenir le développement pédagogique à l'école Le Vitrail et de reconnaître la diversité des approches pédagogiques et de lui permettre de déterminer, selon sa philosophie et son contexte, les modalités de communication entre élèves, le personnel et les parents.

Résolution proposée par Philippe S. et appuyée par Ulrich H. Adoptée à l'unanimité.

## **8. RAPPORT DES GROUPES DE TRAVAIL**

### **a. RÉPAQ**

La prochaine rencontre aura lieu le 10 février au Vitrail. Les préparatifs sont en cours, des élèves, des parents et l'équipe-école participeront à la journée. Nous avons 35 inscriptions à ce jour.

Lors de cette journée, on propose d'expérimenter un journée type au Vitrail. Il y aura des ateliers POA, des activités animées *par* des élèves *pour* les élèves, des réflexions sur les réussites et les défis encore à relever après 10 ans du Vitrail, un partage d'outils, d'expériences et de questionnements des participants issus de différentes écoles alternatives.

La rencontre suivante aura lieu le 1er mai à Québec (4 élèves ont fait une demande de subvention à la Fondation afin de participer)

### **b. Fondation du Vitrail / Levée de fonds**

### Projets financés cet automne

3 demandes d'élèves du secondaire ont été déposées, et acceptées en octobre. Les demandes étaient claires, les élèves s'approprient les outils. Très chouette!

Équipe de robotique - compétition de robotique 500\$

Colloque environnement jeunesse - inscription 70\$

Courir pour un répit - inscriptions 150\$

Prochaine date de tombée vendredi 30 janvier (puis le 17 avril)

### Une clinique de demande de subvention a eu lieu en janvier

3 membres de la fondation étaient présents pour aider à remplir les formulaires et présenter les demandes. Plusieurs élèves sont venues chercher de l'aide.

Cette clinique sera répétée 2 semaines avant les dates de dépôt de demandes puisque cela semble pertinent.

### Activités de financement qui ont eu lieu:

- Location de matériel sportif géré par Roger (400\$)
- Marché de Noël (1500\$)
- Vente de citrouilles (250\$)
- Consignation (50\$)
- Étiquettes Colle à moi (75\$)
- 300\$ financement des finissants

Total amassé de +/- 2300\$ pour l'automne

Total de 5000\$ de roulement

Don d'un parent de soirée poker sur la Plaza. Un montant de 300\$ a été recueilli.

### Cafet' engagée

Le compte de banque de la fondation permettra de recueillir les paiements des repas.

### Levée de fonds Allo Simonne

Victoria, membre du CA, propose une levée de fonds pour vendre des produits Allo Simonne pour la Saint-Valentin. Produits vendus au prix régulier, mais 30% des revenus reviendrait à l'école. Lots à 48\$ et 68\$.

La fondation aura besoin de volontaires pour assembler les paquets avant de les remettre aux clients.

**Souper spaghetti**

En préparation!

**Vente de roses en chocolat**

Financement bal des finissants du secondaire

73 roses en chocolat seront à vendre pour 3\$ chacune dans la semaine précédent la Saint-Valentin (8 au 13 février)

Profits visés 180\$

Proposition de vente de roses en chocolat au profit du bal de finissant par Isabelle N., appuyée par Marianne D.

**9. RAPPORT DE LA DIRECTION**

**a. Résolution : Journée blanche - secondaire**

Sortie le 24 février (glissades des Pays d'en Haut ou ski alpin Mont Avila)

Départ en bus, toute l'équipe du secondaire accompagne les élèves.

Frais couverts par l'école.

La location de ski implique un cours obligatoire sur place.

**Résolution – Approbation de la sortie sportive du 24 février 2026**

**Considérant** que l'article 87 de la Loi sur l'instruction publique confère au conseil d'établissement le pouvoir d'approuver les activités éducatives, culturelles et sportives proposées par la direction ;

**Considérant** que la direction propose une sortie sportive pour tous les élèves du secondaire, prévue le 24 février 2026, offrant le choix entre :

les glissades du Pays d'en Haut à Piedmont ;

le ski alpin au Mont Avila, à Piedmont ;

**Considérant** que les informations relatives à l'horaire, au transport, au nombre d'accompagnateurs, aux mesures de sécurité et à l'organisation générale sont détaillées

dans le formulaire de sortie soumis au conseil et présentées aux parents ;

**Considérant** qu'aucun frais n'est exigé aux parents, les coûts étant entièrement assumés

par l'école ;

En conséquence, sur proposition de Ulrich H. et appuyée par

Mariève R.,

il est résolu :

D'approuver la sortie sportive du 24 février 2026 telle que présentée, et dont le formulaire est joint au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

**b. Modification de l'horaire au préscolaire**

Les heures de début ou de fin des cours seraient modifiées pour différentes raisons (logistiques, pédagogiques). Le CÉ sera sollicité à la prochaine réunion pour consultation, suite au prochain CPEPE.

**10. ACTIVITÉS ÉDUCATIVES, CULTURELLES OU SPORTIVES**

n/a

**11. VARIA**

Suite au départ de Marie-Pierre au service de garde, le poste ira à l'affichage sous peu.

**12 DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. La prochaine rencontre aura lieu le 17 mars à 18h. Il est 20h33.

\_\_\_\_\_  
Présidence



  
\_\_\_\_\_  
Direction d'établissement

\_\_\_\_\_  
Initiales de la Présidence

GA

  
\_\_\_\_\_  
Initiales de la Direction